

Commission prise par un notaire

Par tanguytangtang, le 27/10/2012 à 08:55

Bonjour, à la recherche d'un terrain, je tombe sur une annonce et contacte le propriétaire, directement; ce dernier m'annonce qu'une commission sera prélevée par le notaire (chez qui le terrain était en vente, mais aussi chez des agents immobiliers).....Je ne saisis pas pourquoi, puisqu'il ne m a pas démarché et que je ne suis pas passé le voir pour trouver ce terrain???? Ce procédé est il normal?(le montant annoncé correspond à 5% du terrain). Pour moi, c'est comme si un agent immobilier percevait une commission alors que la vente s'est faite par un autre agent...Merci et bonne soirée